



## FICHE DE POSTE

### EDUCATEUR / EDUCATRICE DE FOOTBALL – JEUNE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE BMF

Au service des clubs : se former pour accompagner

#### Description du poste :

L'apprenti, éducateur de football, placé sous l'autorité hiérarchique du Président du District est chargé d'enseigner et d'exercer la pratique de son activité sportive au sein d'un club support, en préparant l'obtention du BMF (Brevet de Moniteur de Football), titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP, sous l'autorité technique du Conseiller Technique Départemental.

#### 1 - Missions principales au sein du club support et du district :

- Encadrer la pratique du Football en sécurité.
- Mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif transmis par la DTN, dans le champ des différentes pratiques de base du Football Amateur.
- Animer le projet club de niveau départemental dans les domaines : sportif, éducatif et associatif.
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation et d'entraînement en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage.
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion des deux structures.
- Effectuer le suivi de l'activité du football de la structure.
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés.
- Participer à la formation au BMF ainsi que la mise en situation professionnelle au sein de la structure District dans les conditions validées par le représentant de la DTN attestées par le Président du District.
- Participer aux réunions techniques organisées par les CTD du District.

## 2 - Autonomie, responsabilité, technicité :

L'apprenti, en cours de formation est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante :

- Organiser son activité selon les directives du Président, des CTD et de la pratique sportive du District.
- Garantir la sécurité des publics (physique et éthique).
- Porter un projet d'animation d'activité ou de service à vocation éducative, décliner le PEF : Programme Educatif Fédéral.
- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition.

## 3 - Expérience :

- Pratique du Football : joueur (se), éducateur (trice)
- Aisance informatique (Excel, Word, Powerpoint)

## 4 - Compétences :

- Faire preuve de dynamisme et d'esprit positif au service de l'équipe
- Bonne capacité à communiquer et à convaincre :
  - o Pédagogie, psychologie
  - o Savoir prendre la parole en public
  - o Savoir rédiger
- Bon sens relationnel et adaptabilité : capacité de s'adapter à différents publics

## 5 - Profil / Prérequis :

- Agé(e) de 18 à 25 ans
- Licencié(e) FFF pour la saison 2022/2023 et 2023/2024
- Titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
- Titulaire du Permis B obligatoire

## 6- Modalités pratiques :

- Contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois du 1<sup>ER</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024
- Rémunération égale à
  - o 43 % du SMIC pour les apprentis âgés de 18 ans à 20 ans
  - o 53% du Salaire Minimum Conventionnel de la CCPAAF pour ceux âgés de 21 à 25 ans
  - o 100% du SMC pour ceux âgés de plus de 26 ans
- Poste basé à Blois avec des déplacements sur le département du Loir-et-Cher
- Formation dispensée par l'IR2F au Centre Technique Régional situé à Châteauroux

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dossier de candidature à l'entrée en formation) sont à adresser à [secretariat@loir-et-cher.fff.fr](mailto:secretariat@loir-et-cher.fff.fr) avant le 29 avril 2023